

Socle 5

Module 2

Supervision d'équipe en Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

Dans les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), inspirés des « Maisons Vertes » de Françoise Dolto, la supervision s'inscrit pleinement dans la mission d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. Elle constitue un temps régulier et structurant pour les accueillants, en lien avec la dynamique collective du lieu. La supervision est un espace protégé dans lequel les accueillants peuvent mettre en mots les situations rencontrées, exprimer leurs ressentis, leurs questionnements ou leurs doutes. Encadrée par un professionnel extérieur (souvent psychologue ou psychanalyste), elle repose sur une posture d'écoute active et de facilitation.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux relationnels et émotionnels du travail d'accueil, notamment les mouvements transférentiels.
- Analyser les situations vécues pour ajuster sa posture et faire évoluer ses pratiques.
- Soutenir la cohérence d'équipe par le partage d'expériences et une réflexion commune.
- Prévenir l'usure professionnelle en élaborant les vécus et en prenant du recul.

CONTENUS

- Analyse des situations concrètes et ajustement de la posture professionnelle
- Gestion et compréhension du contre-transfert
- Mise en œuvre de la posture non directive, écoute active et empathie
- Respect du cadre éthique : confidentialité, anonymat, non-jugement
- Soutien au lien parent-enfant et accompagnement de la parentalité
- Cohésion d'équipe et collaboration professionnelle
- Prévention de l'usure professionnelle et gestion du stress
- Co-construction et adaptation collective des pratiques

MODALITES PEDAGOGIQUES

La supervision, assurée par un professionnel (psychologue clinicien) connaissant le cadre d'intervention spécifique des LAEP, constitue un espace de réflexion partagé. Dans un cadre confidentiel, respectueux et non jugeant, les accueillants y mettent en discussion leurs expériences, leurs questionnements, leurs doutes ou leurs satisfactions, à partir de situations concrètes rencontrées lors des temps d'accueil. L'animateur de ces temps veille à la qualité du cadre : liberté de parole, écoute mutuelle, confidentialité et engagement collectif. Sa posture est facilitatrice, encourageant chacun à exprimer son point de vue, dans une logique de co-construction et d'égalité entre les participants, indépendamment de leur statut.

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible aux accueillants en Lieu d'accueil Enfant Parent (LAEP)

DÉLAI D'ACCÈS

Pour la formation au sein de votre établissement, le délai entre la signature de la commande et la réalisation est de 2 mois maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cette formation fera l'objet d'une évaluation qualitative (comprenant les conditions techniques de réalisation)

- Cette formation fera également l'objet d'une évaluation pédagogique, portant sur les apports visés, en terme de compétences. Elle prendra la forme d'un questionnaire identique en début et en fin de formation afin de mesurer la progression pédagogique du stagiaire dans l'acquisition des connaissances/compétences

MOYENS À DISPOSITION

- L'ensemble des stagiaires ont accès durant un an à notre centre de ressources documentaires
- L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap



LIEU ET DATE : en intra, sur site

PRÉ-REQUIS : aucun

DURÉE : selon les besoins identifiés, après analyse de la demande

INTERVENANT : Psychologue clinicien.ne

TARIF : SUR DEVIS



Cette formation vous intéresse ? CONTACTEZ- NOUS

 contact@crfpe.fr |  03.20.14.93.06 |  465 rue courtois 59000 Lille

 www.crfpe.fr